



Factures téléphoniques impayées avec utilisation de mon identité

Par **Lor**, le **09/02/2012** à **15:41**

Bonjour,

J'ai cédé en mai 2010 ma ligne téléphonique portable à une tiers personne. Les formulaires de changement de titulaire de ligne ont été faits et jusqu'à présent je n'avais pas de souci.

Récemment, j'ai appris que la nouvelle titulaire de la ligne recevait bien les factures chez elle mais à mon nom. J'ai donc contacté l'opérateur de téléphonie qui m'annonce que je suis toujours titulaire de la ligne et que je leur devais 150 € de factures impayées depuis septembre 2011.

J'ai contacté la personne, à qui j'ai cédé la ligne, et elle m'a confirmé qu'elle recevait tous les courriers chez elle à mon nom et qu'elle avait bien des impayés mais elle ne semble pas disposer à les régulariser.

L'opérateur de téléphonie quant à lui me répond qu'étant donné que je suis toujours titulaire de la ligne je devais payer, que le dossier avait été transmis à une société de recouvrement et que j'apparaitrai dans le fichier des "impayés" me bloquant ainsi l'accès à l'ouverture d'autres lignes téléphoniques.

Ne voulant pas payer des factures qui ne m'appartiennent pas, y-a-t-il un recours possible ? Une plainte pour usurpation d'identité est-elle recevable ?

Merci de vos réponses ...